## Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

## Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

10-17785 / 109229
J.P. Morgan (Suisse) SA, 1211 Genève 11
support-maintenance informatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.03.2011–28.02.2014 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

## Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 janvier 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

2011-0001 703